**Formulaire de demande de versement de contributions à la**

Préparation et au développement de projets

(Versement de contributions annoncées par l’aide sélective, le cas échéant avec réinvestissement de bonifications de l’aide liée au succès)

Requérant/e

Représenté/e par

Rue

NPA / localité

Téléphone / fax

Courriel

**Prière de cocher les cases adéquates**

[ ]  Fiction [ ]  Documentaire [ ]  Animation

[ ]  Long métrage [ ]  Court métrage (< 60 Min.)

[ ]  Film de cinéma [ ]  Film télé [ ]  Projet transmédia

[ ]  Série : longueur prévue en minutes

**Objet:**

[ ]  Scénario [ ]  Développement de projet

[ ]  Préparation au tournage (fiction, 15%) => Seulement possible avec une déclaration d'intention pour une aide à la réalisation.

**Indications sur le projet envisagé**

Titre du projet :

Anciens titres de travail :

No. ISAN

Début du travail prévu (date)

Fin probable du travail prévu (date)

Budget du développement :

Budget de la réalisation prévu :

**Demande de versements des contributions suivantes (remplir ce qui convient) :**

1. **Aide financière de l’aide sélective**

Date de la déclaration d’intention de l’OFC :

Contribution de l’aide sélective :

1. **Bonifications de l’aide liée au succès**

Montant des réinvestissements demandés :

1. **Total des aides de la Confédération demandées :**

Autres aides de la Confédération (art. 23 à 25 OECin):

Mesures compensatoires MEDIA (single projekt/slate) :

FOCAL (programme PPP):

Pro Helvetia:

Autres aides de la Confédération (art. 23 à 25 OECin):

**Indications sur la production (indiquer, pour autant que les données soient connues)**

**Nom/s Nationalité (CH/ou autre)**

1. Production:
2. Entreprise de coproduction :

1. Réalisateur/trice :
2. Auteur/trice :
3. Co-auteur/trice-s :
4. Auteur/trice de l’œuvre originale

(pour les adaptations)

1. Langues de la version originale :

**Dossier de paiement**

Le dossier de production doit contenir les documents suivants **dans l’ordre indiqué** :

1. Table des matières (avec numérotation des pages)
2. Chaine de droits : option ou contrat sur l’acquisition des droits de l’œuvre originale (si approprié), contrats avec les auteurs (si la maison de production est impliquée), convention entre les co-auteurs
3. **Liste** des principaux collaborateurs avec l’indication de la nationalité, leur domicile ainsi qu’une attestation de leur **indépendance** vis-à-vis des diffuseurs TV, des entreprises médiatiques ou d’institutions de formation de base ou de formation continue.
4. Eventuels contrats avec d’autres collaborateurs
5. Budget détaillé et plan de financement pour cette phase de développement ([modèle OFC](https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/creation-culturelle/cinema/encouragement-du-cinema/encouragement-selectif/formulaires.html))
6. Copies des engagements de financement et déclarations d’intention existantes
7. **Documentaire/Animation:** liste détaillée des coûts préliminaires et leur financement
8. Planning
9. Court descriptif des éventuelles modifications du projet depuis le dépôt
10. Bulletin de versement ou indication du compte bancaire ou postal
11. Copies des permis actuels pour les réalisateurs/-trices, auteurs/-trices et producteurs/-trices qui ne sont pas des citoyens suisses

**Autres informations importantes:**

* L’OFC peut demander d’autres documents / renseignements.
* Le versement des contributions se fait par tranches, en fonction de l’avancement du projet. En règle générale, le versement se fait selon avec des tranches de 90% puis 10%.
* La dernière tranche (10%) est versée après examen du décompte final, une fois toutes les obligations remplies.

**Documents à envoyer par la poste**

Les documents envoyés par poste doivent **tenir le délai** de la validité de la déclaration d’intention (le cachet de la poste fait foi).

Le document suivant doit être envoyé par la poste:

* Le formulaire de payement signé

Nom et prénom de la personne disposant du droit de signature:

Lieu et date :       Signature: